



en gare TER du territoire métropolitain, distributeurs automatiques, système de vente en ligne de la Métropole. Deux mois après le lancement de sa commercialisation, 9 000 Pass Intégral mensuels avaient été vendus. Une déclinaison ultérieure de ce titre tarifaire tout public (jeunes...) est désormais à l'étude. Des études similaires, toujours à l'initiative et sous pilotage de la région sont également en cours sur l'inégalité du territoire des Alpes-Maritimes, associant les sept autorités organisatrices de transport locales, et vont être engagées sur le territoire métropolitain Laval Provence Méditerranée.

### Était aussi en lice... Nouvelle-Aquitaine Une navette pour assurer l'intermodalité

Une navette relie la gare de Saint-Martin d'Aussas (Pyrénées Atlantiques) et assure une liaison intermodale avec le TER vers une vallée pyrénéenne. Cette action a été accompagnée par le Cerema SO auprès du syndicat mixte Pays basque.



## Pôle d'échanges Pays de la Loire Un pôle d'échanges rénové à Laval

La mise en service, en juillet 2017, de la ligne à grande vitesse, a non seulement accéléré les relations TGV entre Laval et les autres villes de l'axe entre Paris et la Bretagne, mais aussi rapproché la préfecture de la Mayenne du reste de la région Pays de la Loire en TER, via la « Virgule » de Sablé. C'est dans cette perspective, associée au réaménagement du secteur de la gare, que le pôle d'échanges multimodal de Laval a été totalement remanié en 2018. Pour commencer, le bâtiment voyageurs a bénéficié d'un ravalement ainsi que de la mise en place d'un auvent vitré permettant une attente protégée à l'extérieur du bâtiment, alors que les menuiseries étaient remplacées par des modèles en acier dans une couleur plus claire et « plus moderne ». À l'intérieur du bâtiment voyageurs, les espaces ont été repensés : hall lumineux et aéré, facilitant la circulation des voyageurs, traitement qualitatif de la lumière, de l'acoustique et la décoration, accès aux quais repensé, supports d'informations voyageurs modernisés (signalétique claire, téléaffichage dans le hall, sur les quais, dans

le souterrain, sur la passerelle et à ses abords, sonorisation renouvelée) et confort de l'attente amélioré (nouveaux espaces connectés, tables hautes et fauteuils avec prises électriques, Wi-Fi gratuit), avec un espace d'attente de 20 places assises protégées du froid et des courants d'air par des pare-vents. Le commerce en gare (Casino) a été rendu plus visible et le tableau *Cheval attaqué par un jaguar* du Douanier Rousseau mis en valeur dans la zone d'attente... Sans oublier l'indispensable piano ! Une nouvelle boutique de vente SNCF (souhaitons-lui longue vie...) et un nouveau mobilier de quai complètent les nouveaux aménagements de la partie ferroviaire de la gare, chiffrés à 3,1 millions d'euros (64,6 % région, 5,5 % département, 10,4 % Laval Agglo et 19,5 % SNCF). À l'occasion, les quais et le passage souterrain ont été mis en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite pour 1,78 million d'euros (50 % État, 25 % région, 12,5 % Laval Agglo et 12,5 % Laval). La ville a décidé (et financé à 100 % le coût de 1,2 million d'euros) la construction par



© Laval Agglomération

SNCF Réseau d'une passerelle piétonne interquartiers, passant au-dessus des voies ferrées, en remplacement de l'ancienne passerelle.

Le projet de pôle d'échanges multimodal, en particulier l'aménagement de la gare routière (six quais Sud + deux quais Nord), d'une aire de dépôt-minute, d'un parking souterrain longue durée et d'un parking de surface pour le stationnement de courte durée, a nécessité la démolition de l'ancienne halle Sernam et de l'ancien quai fret haut, sur lequel elle était implantée. Cette halle hébergeait un centre de signalisation pilotant les installations de signalisation de la gare, qui a donc dû être déplacé pour libérer l'emplacement à la demande de la ville (qui a financé à 100 % le coût des opérations préparatoires, chiffrées à 794 000 euros). La construction de la gare routière est revenue à 2,4 millions d'euros (département 79 %, Laval Mayenne aménagements 21 %).

### Était aussi en lice... Nouvelle-Aquitaine Les promesses de la gare de Marcheprie

C'est dans l'optique d'assurer le maillage intermodal du territoire que des travaux d'un pôle d'échanges multimodal ont été entrepris au mois de décembre 2016 à la gare de Marcheprie, à mi-chemin entre le bassin d'Arcachon et la métropole bordelaise. Ce chantier d'un budget total de 1,4 million d'euros a été cofinancé par le Feder (Fonds européen de développement régional) à hauteur de 30 %, le Coban (communauté d'agglomération du bassin d'Arcachon Nord) à hauteur de 20 %, la région pour 25 % et la ville de Marcheprie pour 25 %. Inauguré en janvier 2018, le pôle d'échanges de la gare de Marcheprie a été amé-

né avec un parvis piétonnier, des places de parking pour le dépôt-minute, les taxis, les véhicules électriques et un arrêt pour les transports en commun routiers. Des arceaux vélos et 130 places de stationnement, dont 4 places pour les personnes à mobilité réduite ont été ajoutées pour faciliter l'accès. Seul bémol : ce jour la gare de Marcheprie n'est pas desservie par des cars. Toutefois, l'arrêt pour les transports en commun routiers sera utile pour les cars de substitution TER.



## Usagers Nouvelle-Aquitaine Un dispositif de concertation connecté et interactif

Constatant un certain essoufflement du modèle des comités de lignes en place depuis 2002 (format répétitif, absence d'interactivité, public constitué d'associations, de cheminots, mais pas d'usagers), la région a lancé en 2018 une nouvelle approche des comités des lignes « pour permettre à l'usager d'être au cœur de la réflexion avec un dispositif global plus interactif et plus participatif ». Un dispositif a ainsi été mis en place pour assurer une concertation en amont avec les comités de lignes et donner le contenu informatif nécessaire à la participation via la plateforme de

concertation transport Nouvelle-Aquitaine.fr. La première étape est celle de l'ouverture de la concertation. Un mois avant le comité, le public est invité à déposer ses propositions sur un des 17 modules (un par comité de ligne) de la plateforme de concertation. Vient ensuite la deuxième étape : la mise en ligne des supports de présentation et la consultation. Non seulement les documents de séance sont mis en ligne, mais le vidéo replay du comité dans lequel ont été apportées les réponses aux propositions est disponible. Une fois les 17 comités ter-